



COMPTE RENDU DU CTL DU 4 Avril 2017

Le Comité Technique Local du 24 Mars 2017 ne s'est pas tenu, les Organisations Syndicales l'ont boycotté !!!!!

A l'ordre du jour, le point n°2 était réservé aux modifications du règlement intérieur du CTL des Bouches du Rhône.

Les élus FO-DGFIP13 ont lu une déclaration pour exprimer leur désaccord et demander à la direction locale de surseoir à l'application de ce nouveau règlement type qui remet unilatéralement en cause, en cours de mandat, les conditions d'exercices du dialogue social.

FO-DGFIP13 dénonce cette décision qui ne manquera pas d'occasionner des dysfonctionnements dans le déroulement des travaux des différentes instances, au détriment des droits et garanties des personnels.

Les élus FO-DGFIP 13 quitte la séance.

Ce jour, Mardi 4 avril 2017, est convoqué en deuxième instance un CTL avec le même ordre du jour. (point 2 : Modifications du Règlement intérieur du CTL des BdR - points 4 et 5 : Regroupement au 01/01/2018 des SIE 4/13 et 11/12 et des SIP Marseille 1 et 8.

Les élus FO-DGFIP13 étaient présents, des collègues des SIE et SIP concernés se sont déplacés pour exprimer leur désaccord à ces restructurations. Et ont insisté sur le report des regroupements.

Les élus ont demandé au Président s'il allait revenir sur sa décision d'application du nouveau règlement intérieur local.

Sans surprise, le Directeur s'est retranché derrière la note de la direction Générale. C'est inacceptable !

FO-DGFIP exige le retrait de ces nouvelles dispositions.

Pour **FO-DGFIP13** l'administration affiche clairement sa volonté d'affaiblir les syndicats pour permettre l'accélération des fusions et des suppressions de services, sous prétexte de contrainte budgétaire et de réduction des effectifs.

Le CTL n'a pas été déclaré ouvert par le Président et pour les élus **FO-DGFIP13** cette position arrange bien notre direction Régionale car malgré les échanges aucun procès verbal n'est dressé, aucun vote n'est enregistré et les représentants du personnel ne se sont pas prononcés.

Dans ce contexte tous les points à l'ordre du jour seront entérinés. Pour autant FO-DGFIP 13 continuera à défendre et soutenir les agents concernés par ces restructurations, afin de préserver leurs droits et leurs conditions de travail.